



SERVICE DE PROTECTION CONTRE
L'INCENDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2023









Photo : Appel 99

MOT DU DIRECTEUR



Bonjour,

À la lecture du Rapport d'activités 2023, vous serez à même de constater que le Service de protection contre l'incendie de Québec (SPCIQ) bonifie son expertise au service du citoyen en ayant ajouté à son offre de services le Commissariat aux incendies. Celui-ci aura effectué 507 dossiers d'enquête en 2023 en augmentation depuis 2019. Cet ajout s'inscrit très bien dans le cadre des responsabilités dévolues au directeur conformément à l'article 43 de la *Loi en sécurité incendie du Québec*.

Soucieux de maintenir les plus hauts standards, au courant de la dernière année, le SPCIQ aura offert plus de 47 000 heures en formation au personnel dédié aux opérations. Encore une fois cette année, le SPCIQ a dépassé les objectifs à atteindre en lien avec la prévention incendie. En ce qui concerne les temps de réponse de la force de frappe de 10 pompiers en moins de 10 minutes, le SPCIQ atteint l'objectif prévu au Schéma de couverture de risques en incendie pour les risques faibles. Pour ce qui est des risques plus élevés, les objectifs ne sont pas atteints, la révision du Schéma en 2024 devrait nous permettre d'apporter les ajustements nécessaires.

Les pertes matérielles en 2023 sont en diminution de 1,9 M\$ par rapport à 2022 et les actions rapides du SPCIQ en situation d'incendie représentent une préservation de 99,7 % de la valeur foncière des bâtiments impliqués, soit 5 850 M\$ de valeur sauvegardée.

En terminant, au chapitre de la reconnaissance des cancers liés au travail, bien qu'il y ait certaines avancées telles que l'adoption du projet de loi C-224 concernant l'élaboration d'un cadre national sur la prévention et le traitement de cancers liés à la lutte contre l'incendie qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2023, il reste encore beaucoup à faire afin de mieux protéger ceux qui protègent la communauté. Aussi, toujours dans nos obligations d'assurer la santé et sécurité, le SPCIQ aura déployé une formation à l'ensemble de ses employés concernant la santé psychologique.

Bonne lecture.

Christian Paradis
Directeur



PORTRAIT DU TERRITOIRE



TERRITOIRE DESSERVI

L'ensemble de l'agglomération de Québec est couvert en permanence (24/7) par un minimum de 100 pompiers (y compris les chefs) répartis dans les 16 casernes du réseau.



Territoire desservi :

- Agglomération de Québec
 - Ville de Québec (6 arrondissements)
 - Ville de L'Ancienne-Lorette
 - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
 - Territoire de Wendake
- Superficie : 549 km²
- Population : 594 556 habitants*
- Parc immobilier** : 188 164 unités d'évaluation***
- Valeur foncière du parc immobilier** : 91 milliards****

* Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités, 2001-2022.

** Sommaire du rôle d'évaluation 2022-2023-2024 de l'agglomération de Québec.

*** Immeuble ou ensemble d'immeubles dont la valeur est inscrite au rôle d'évaluation foncière.

**** Valeurs selon les conditions du marché au 1^{er} juillet 2020.

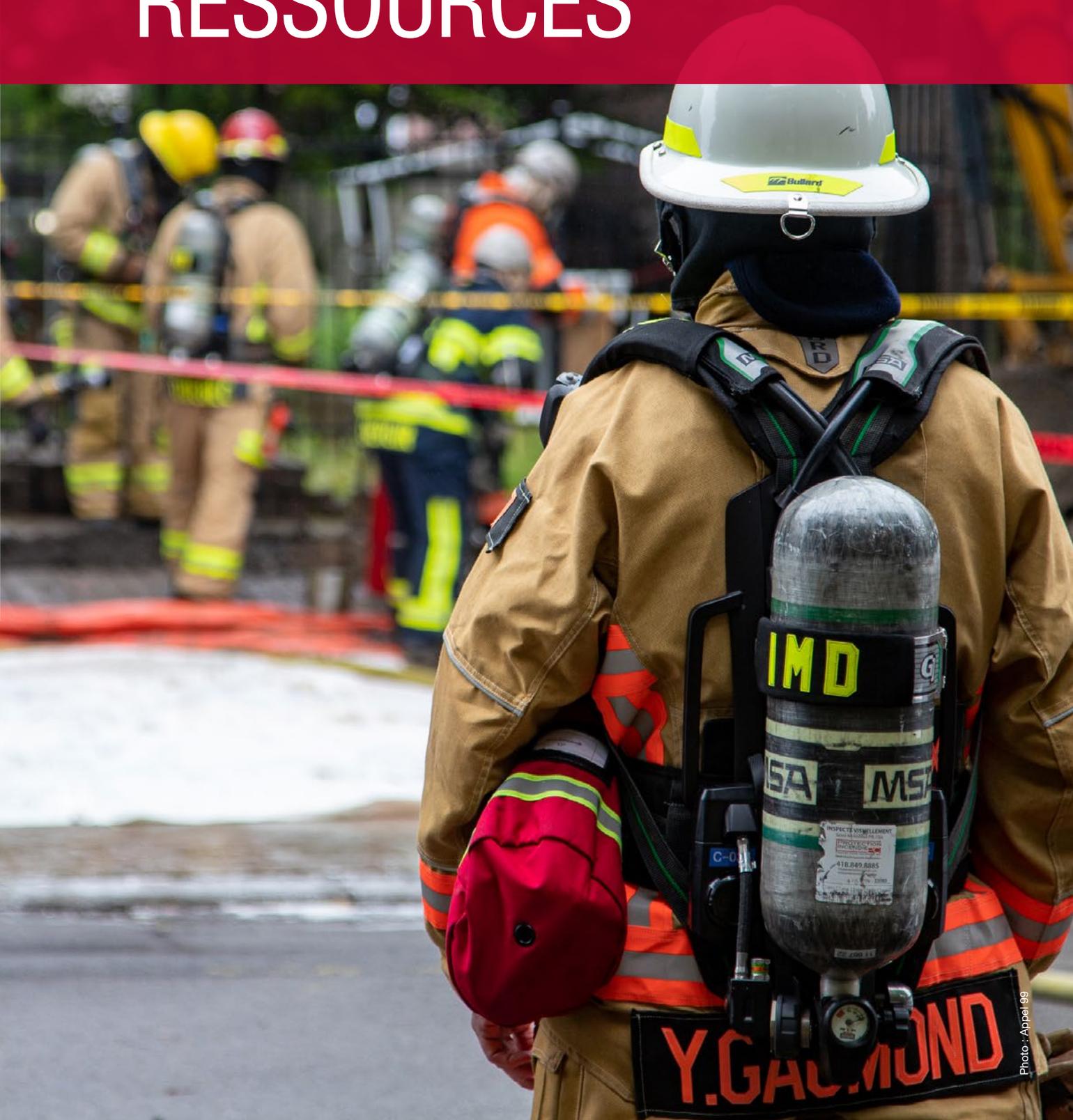
COMPÉTENCES D'INTERVENTION

Nous sommes en mesure de répondre aux interventions suivantes :

- Incendie (bâtiment et navire)
- Accident de la route
- Pincés de désincarcération
- Sauvetage ascenseur
- Sauvetage funiculaire chute Montmorency
- Assistance à un avion en difficulté
- Assistance lors d'écrasement d'avion
- Dégât d'eau
- Danger électrique
- Feu d'herbe et de broussaille
- Feu de rebuts
- Feu de véhicule
- Sauvetage en milieu périlleux (hauteur et espace clos)
- Assistance ambulance
- Assistance police
- Assistance à un citoyen
- Intervention en présence de matières dangereuses
- Sauvetage nautique
- Vérification de structure dangereuse
- Vérification de matières dangereuses
- Vérification incendie
- Intervention lors d'inondation
- Effondrement de structure
- Intervention hors route
- Feu de navire (assistance au Port de Québec)
- Visite de prévention domiciliaire

Source : Guide des opérations SPCIQ

RESSOURCES



PERSONNEL

Le SPCIQ compte au total 562 employés dont la très grande majorité sont des pompiers professionnels (cadres, chefs, formateurs, officiers et pompiers) et des inspecteurs en prévention.

Personnel	2019	2020	2021	2022	2023
Cadres (pompiers et civils)	32	32	34	34	37
Personnel civil	19	20	20	20	23
Lieutenants-instructeurs	10	10	10	10	10
Officiers médias	3	3	3	3	3
Pompiers - réguliers	435	437	438	438	438
Pompiers - occasionnels	16	22	22	22	22
Inspecteurs et officiers en prévention*	-	-	16	16	20
Investigateurs du Commissariat aux incendies**	-	-	-	9	9
Total	515	524	543	552	562

Source : SPCIQ

* En avril 2021, le comité exécutif de la Ville de Québec a entériné le transfert de la section de la Prévention incendie au SPCIQ. Auparavant, cette section relevait de la Division de la prévention de l'Arrondissement de Beauport et Charlesbourg.

** En octobre 2022, le Commissariat aux incendies a été transféré au SPCIQ. Auparavant, le Commissariat relevait directement de la Direction générale adjointe - Aménagement, mobilité et sécurité urbaine de la Ville de Québec.

ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

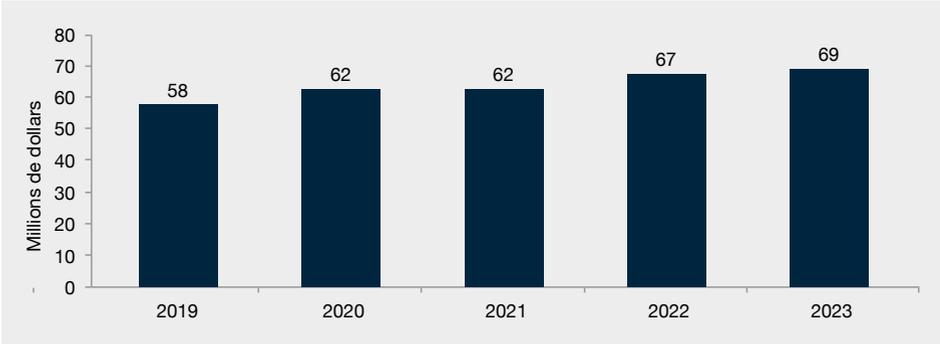
Le SPCIQ dispose d'équipes spécialisées en intervention nautique, en sauvetage technique, en matières dangereuses, en feux de broussailles ainsi qu'en intervention hors route. Ces équipes sont stratégiquement positionnées sur le territoire de l'agglomération selon la spécialité.

Équipes spécialisées	Description	Casernes	Pompiers
Sauvetage nautique	Interventions sur l'eau ou sur la glace	# 3, 16, 17	72
Sauvetage technique	Sauvetages verticaux et en espace clos (endroit restreint) ainsi que pour les interventions impliquant des bâtiments dont la structure est instable	# 2	44
Intervention en présence de matières dangereuses	Interventions en présence de matières dangereuses (y compris la décontamination de surfaces, de biens matériels et de personnes)	# 5, 13	64
Hors route et feux de broussailles	Interventions en milieu isolé non accessible par le réseau routier ainsi que les interventions lors de feux de broussailles ou d'herbe	# 8, 12	36

BUDGET

Le budget de fonctionnement du SPCIQ s'élevait à 69 M\$ en 2023, soit 2 M\$ de plus que l'année précédente.

Un peu plus de 81 % du budget alloué était dédié aux opérations et interventions, tandis que 12 % a été consacré aux activités de formation et de soutien logistique.



Source : SPCIQ



Photo : Appel 99



SANTÉ ET SÉCURITÉ



Parcours de
décontamination

ZONE JAUNE



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Annuellement, le SPCIQ réalise des actions en santé et sécurité en lien avec ses obligations légales.

En 2023, les actions suivantes ont été effectuées :

- Participation à différents comités de travail provinciaux dont la participation à la table patronale en santé et sécurité, regroupant les 11 plus grands services d'incendie de la province.
- Amélioration de la protection respiratoire des investigateurs lors de leurs enquêtes.
- Rôle de conseiller dans le processus d'acquisition de divers outils et équipements de protection individuelle afin de respecter les plus hauts standards en matière de sécurité.
- Participation auprès de l'APSAM pour la refonte du « Guide des bonnes pratiques sur la décontamination des habits de combat ».
- Révision complète du processus de retour au travail d'un employé absent à long terme afin d'intégrer les meilleures pratiques.
- Bonification des équipements d'entraînement dans les espaces dédiés.
- Adhésion au programme « Entreprise en santé ».
- Dotation d'un contrat afin d'engager une ressource en kinésiologie pour supporter autant les pompiers en caserne que le personnel administratif dans l'adoption de bonnes pratiques en matière de condition physique.
- Diffusion d'une formation par une psychologue auprès de tous les employés sur la santé psychologique à savoir comment identifier et intervenir efficacement auprès d'un collègue en difficulté.

PROGRAMME DE VIGILANCE SST

- Afin de respecter les obligations légales en lien avec la diligence raisonnable, de nombreux signalements ont été adressés, soit plus de 143 qui ont été remis au personnel concerné dans la dernière année.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Tous les accidents de travail ont été analysés et/ou ont fait l'objet d'une enquête dans le but d'améliorer les pratiques. En 2023 par rapport à 2022, il y a eu une diminution de près de 7 % d'accidents de travail dont près de 15 % de moins avec absentéisme.
- En 2023, les déclarations de mesures préventives produites sont en baisse de près de 50 % par rapport à 2022.

CANCER CHEZ LES POMPIERS

- Le cancer chez les pompiers demeure une préoccupation majeure. En 2023, sept pompiers (retraités et/ou actifs) ont reçu un diagnostic d'un cancer. Le SPCIQ met en place différentes mesures de prévention. La construction et la rénovation des casernes en incluant un parcours de décontamination favorisent grandement l'adoption des bonnes habitudes de vie et d'hygiène chez les pompiers. Le parcours de décontamination est composé de trois zones : rouge, jaune et verte. Les différentes zones et aires de transition sont clairement identifiées par des éléments visuels. L'objectif du parcours est de limiter les expositions aux contaminants résultants des incendies et ainsi s'assurer que les aires de vie soient parfaitement saines.

FORMATION



FORMATION

La Division de la formation, recherche et développement (DFRD) est fière d'avoir implanté rigoureusement en 2023 son plan de maintien de compétences inspiré des normes NFPA dont les normes 1001 et 1410. Ce programme vise à effectuer un maintien de l'ensemble des compétences nécessaires pour tous les pompiers. De plus, des formations initiales, des simulations ainsi que des séances de perfectionnement ont permis à tous les pompiers d'acquérir des connaissances et des compétences contemporaines.

Ces formations assurent de rencontrer les obligations légales concernant la loi C-21 et l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Les objectifs de ces formations sont de diminuer les risques d'accidents et de blessures, de responsabiliser les officiers en leur donnant les outils nécessaires pour effectuer de la formation en caserne, de s'assurer de la conformité des éléments enseignés lors des interventions et de consolider l'harmonisation des méthodes de travail.

Afin d'accroître les connaissances et l'expertise des pompiers et de s'assurer d'un développement judicieux, la DFRD a offert 47 271 heures de formation en 2023 en mode présentiel et à distance. Les formations présentées sont autant pour le volet incendie que les équipes spécialisées (sauvetage nautique, intervention en présence de matières dangereuses, hors route, feux de broussailles ainsi que sauvetage technique).

» EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- Caméra thermique
- Acheminement – Fuite de gaz
- Communications radio – Communications opérationnelles
- Cordages et nœuds
- Désincarcération automobile
- Déploiement et chargement de tuyaux
- Entraînement sauvetage à la nage
- Feux de broussailles – Volet sensibilisation



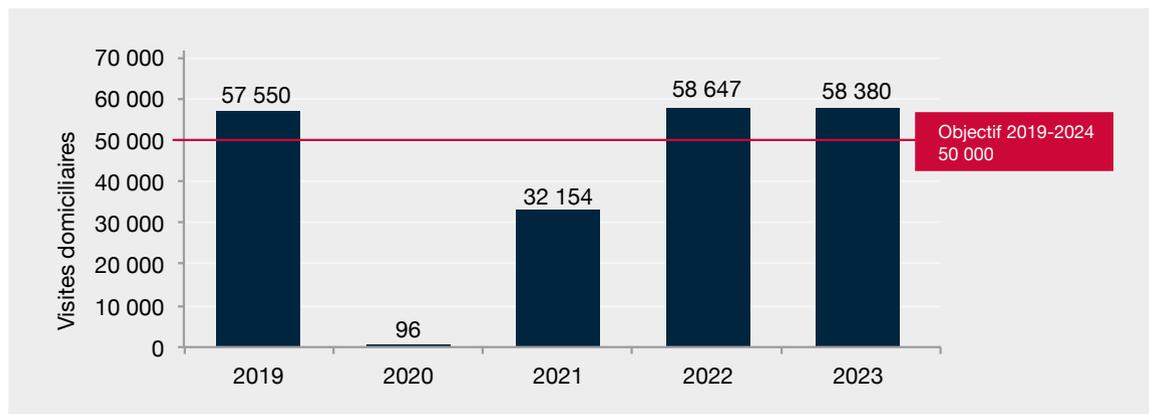
PRÉVENTION



VISITES DE PRÉVENTION DOMICILIAIRE

Les pompiers ont réalisé plus de 58 000 visites de prévention dans des bâtiments à risques faibles et moyens¹, dépassant ainsi l'objectif annuel prévu au Schéma de couverture de risques en incendie en vigueur.

Durant les visites, les pompiers vérifient notamment la présence, l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage ainsi que dans les lieux communs. De plus, ils ont également distribué 3 697 avertisseurs de fumée et 1 095 avertisseurs de monoxyde de carbone.



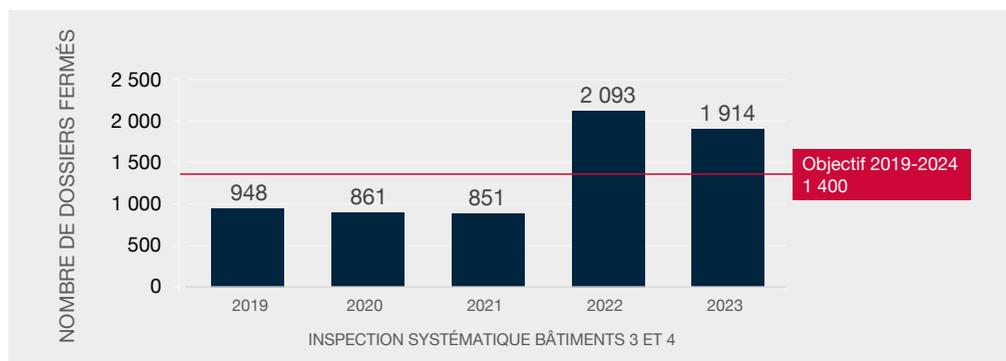
Source : SPCIQ



¹ Bâtiments de trois étages et moins dont l'aire au sol est plus petite ou égale à 600 m².

INSPECTION DE BÂTIMENTS À RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS²

Les inspecteurs en prévention ont fermé un peu plus de 1 914 dossiers d'inspections systématiques³ en 2023, soit près de 37 % au-delà de l'objectif annuel établi au Schéma.



Source : Système informatique PDI

Note : a) Seul le nombre de dossiers fermés durant l'année est compilé.

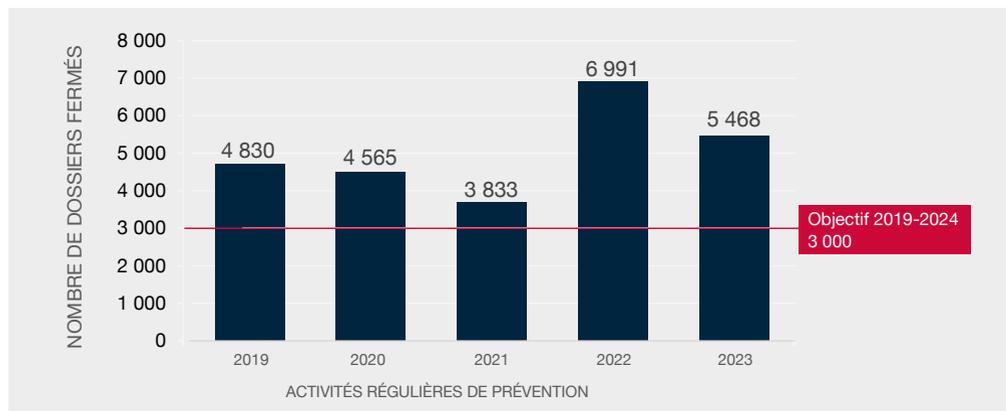
b) Depuis avril 2021, les préventionnistes relèvent de la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives du SPCIQ.

c) Les chiffres peuvent varier selon les types d'interventions réalisées aux dossiers.

d) En 2022, une erreur s'était glissée quant au nombre de dossiers indiqués, la donnée pour 2022 a été corrigée dans ce rapport.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE PRÉVENTION

En ce qui a trait aux dossiers de prévention régulière⁴, les inspecteurs en prévention en ont finalisé plus de 5 400. Quoiqu'il y ait eu une baisse dans le nombre de dossiers fermés par rapport à 2022, le résultat obtenu est largement supérieur (82 %) à l'objectif annuel prévu au Schéma.



Source : Système informatique PDI

Note : a) Seul le nombre de dossiers fermés durant l'année est compilé.

b) Depuis avril 2021, les préventionnistes relèvent de la Direction adjointe aux affaires stratégiques et administratives du SPCIQ.

² Bâtiments de quatre étages et plus dont l'aire au sol est plus grande ou égale à 600 m².

³ *Inspections systématiques* : inspections complètes des bâtiments à risques élevés et très élevés. Exemples : immeubles de neuf logements ou plus, hôtels, etc.

⁴ *Activités régulières de prévention* : toute autre activité ou inspection réalisée par les inspecteurs à la prévention ne faisant pas partie des inspections systématiques. Exemples : plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

ÉDUCATION DU PUBLIC

Les rencontres de sensibilisation du public se sont poursuivies en 2023. Les inspecteurs en prévention ont fait de la sensibilisation en matière de sécurité incendie auprès de plus de 21 449 personnes, soit 32 % de plus que l'année précédente. Parmi les diverses activités réalisées, on retrouve « La Virée des pompiers » laquelle revient chaque été. Cette activité est réalisée dans différents quartiers de l'agglomération⁵.

Groupe	2019	2020	2021	2022	2023
Écoles primaires	415		14	2 183	990
Garderies	383		10	1 023	1 135
Résidences pour aînés	35			175	228
Centres de formation professionnelle	20				
Formations/exercices d'évacuation camp de jour	12			34	5
Virée des pompiers		1 500	3 423	3 600	3 054
Autres activités/événements non compris ci-dessus	2 627	10	3	9 155	16 037
Total	3 492	1 510	3 450	16 170	21 449

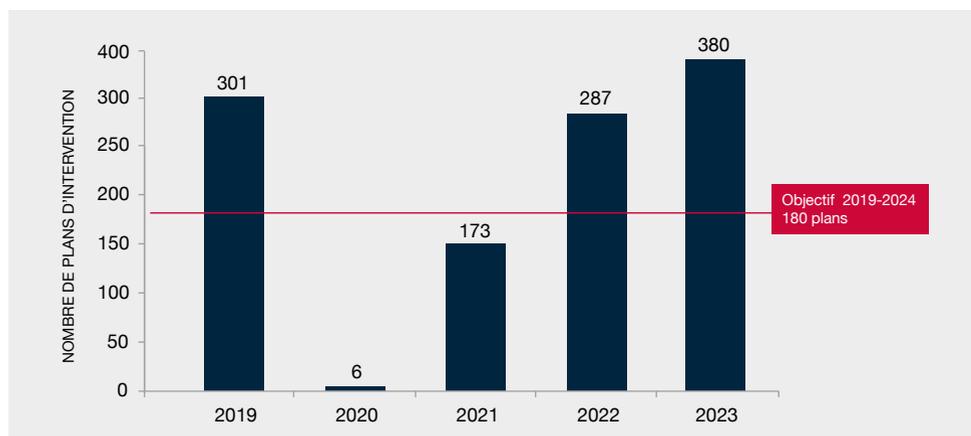
Source : Division de la prévention incendie du SPCIQ



Photo : Appel 99

PLANS D'INTERVENTION PRÉCONÇUS⁶

Les pompiers ont réalisé 380 plans d'intervention (y compris les plans révisés) en 2023, soit 200 plans de plus que l'objectif annuel prévu au Schéma.



Source : SPCIQ

⁵ ville.quebec.qc.ca/citoyens/incendie/prevention/viree-des-pompiers

⁶ Le plan d'intervention d'un bâtiment répertorie des informations pouvant améliorer l'efficacité de l'intervention dont le potentiel calorifique, le type de construction, le nombre d'occupants, etc.

OPÉRATIONS

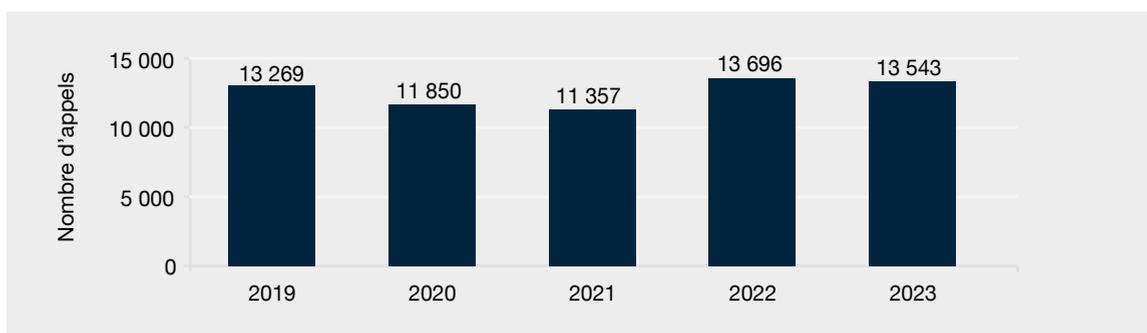


APPELS

En 2023, au total, 13 543 appels ont été transférés au SPCIQ, chiffre légèrement inférieur à l'année précédente.

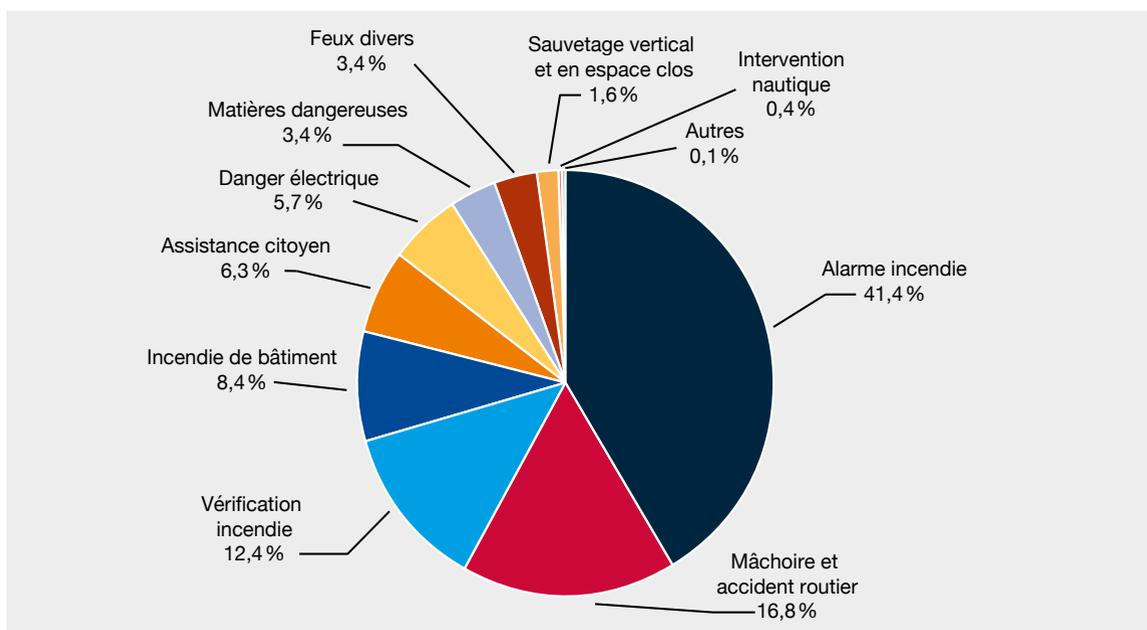
Nous avons constaté des augmentations dans le nombre d'appels pour les alarmes incendie (+530 appels), les vérifications incendie (+208 appels), les assistances aux citoyens (+151 appels) ainsi que les sauvetages nautiques (+15 appels).

Toutefois, après les phénomènes climatiques survenus à la fin de l'année 2022, les appels pour les dangers électriques ainsi que ceux touchant les sauvetages verticaux et en espaces clos sont revenus aux valeurs moyennes normales, soit 774 appels et 216 appels respectivement. En effet, si l'on exclut les appels d'origine climatique de décembre 2022, le nombre total d'appels reçus en 2023 serait en augmentation de près de 1 000 appels.



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

En général, les appels pour les alarmes incendie, les vérifications incendie, les incendies de bâtiments ainsi que les autres types de feux, dont les feux de véhicules, ont représenté environ 65,6 % du total d'appels reçus.



Source : Répartition assistée par ordinateur (RAO)

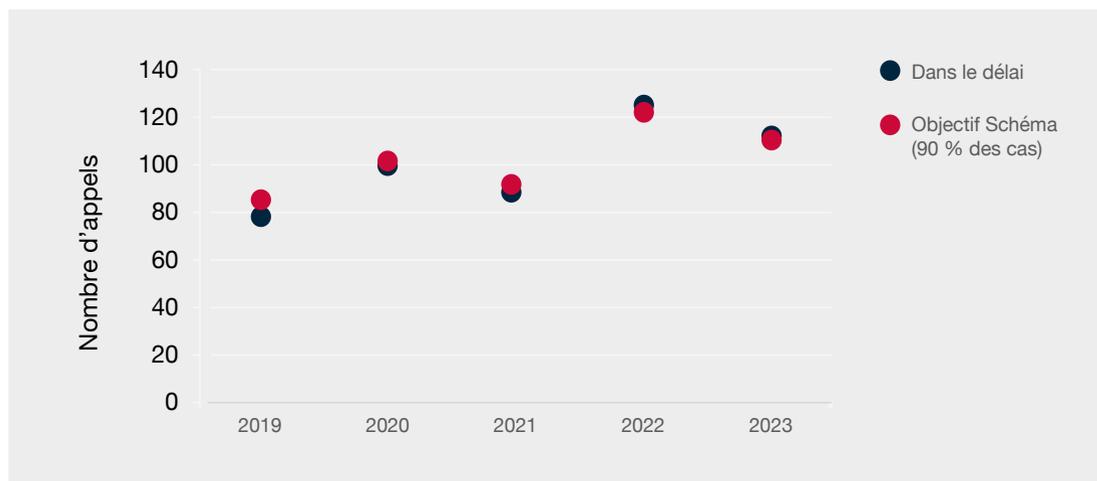
TEMPS DE RÉPONSE⁷ DE LA FORCE DE FRAPPE⁸

» BÂTIMENTS À RISQUES FAIBLES⁹

Force de frappe de 10 pompiers en 10 minutes

Pour les appels incendie touchant les bâtiments à risques faibles à l'intérieur du périmètre urbain, nous avons dépassé de 1 % l'objectif annuel établi au Schéma.

Objectif annuel : dans 90 % des cas, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 10 pompiers en 10 minutes et moins.



Source : Statuts des véhicules d'intervention; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont la nature initiale est INCEND (incendie de bâtiments)

⁷ Temps écoulé entre la répartition de l'appel incendie au SPCIQ et l'arrivée d'au moins 10 pompiers sur le lieu de l'intervention.

⁸ Déploiement de pompiers sur les lieux de l'événement afin d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction.

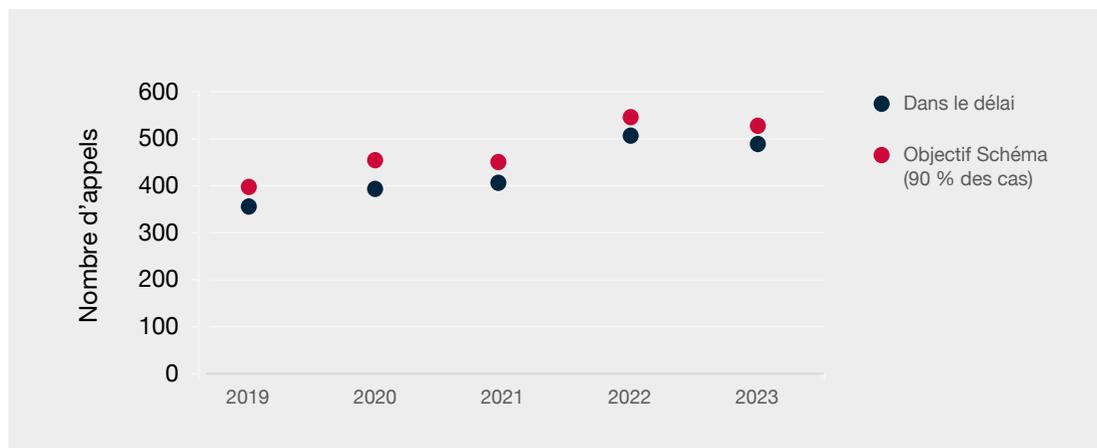
⁹ Bâtiments résidentiels, d'un ou deux logements, d'un ou deux étages, détachés.

» BÂTIMENTS À RISQUES PLUS ÉLEVÉS¹⁰

Force de frappe de 15 pompiers en 10 minutes

En ce qui concerne les appels incendie impliquant des bâtiments à risques plus élevés à l'intérieur du périmètre urbain, nous avons atteint 94 % de l'objectif établi au Schéma, soit 1 % de plus par rapport à l'année précédente.

Objectif annuel : dans 90 % des cas, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 15 pompiers en 10 minutes et moins.



Source : Boîtes de statuts du véhicule d'intervention; localisation géospatiale des adresses associées aux appels dont la nature initiale est INCEND (incendie de bâtiments)

¹⁰ Bâtiments de plus de trois étages.



PERTES DE VIE ET PERTES MATÉRIELLES



ANALYSE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES

Le Commissariat aux incendies a la responsabilité d'effectuer l'analyse des causes et circonstances entourant les incendies de bâtiments, les feux de véhicules, les feux d'herbe, etc.

Dans le cadre de leurs fonctions, les investigateurs du Commissariat ont ouvert 507 dossiers d'enquête, soit 56 dossiers de plus que l'année précédente.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers d'enquête	344	345	403	451	507

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec

PERTES DE VIE

Nous avons déploré le décès de deux personnes dans deux incendies survenus dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Après l'analyse des causes probables et des circonstances de ces événements, ces dossiers ont été transmis au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour enquête.

Indicateurs	2019	2020*	2021	2022	2023
Nombre de décès	1	1	5	1	2

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec

* Des décès sont survenus quelques jours après l'incendie et le nombre a été mis à jour dans le registre du Commissariat aux incendies de la Ville de Québec.



PERTES MATÉRIELLES TOTALES¹¹

Le Commissariat a estimé des pertes matérielles totalisant une valeur de 27 M\$, soit 1,9 M\$ de moins par rapport à l'année 2022, et ce, nonobstant la hausse de dossiers traités.

En fait, les pertes en bâtiments ont diminué de 3,2 M\$ par rapport à l'année précédente. Toutefois, une hausse est observée dans l'estimation des pertes en contenu.

Parmi les incendies d'envergure, on en retrouve trois totalisant près de 4 M\$, dont deux de ces incendies ont nécessité l'intervention des pompiers en 3^e alarme.

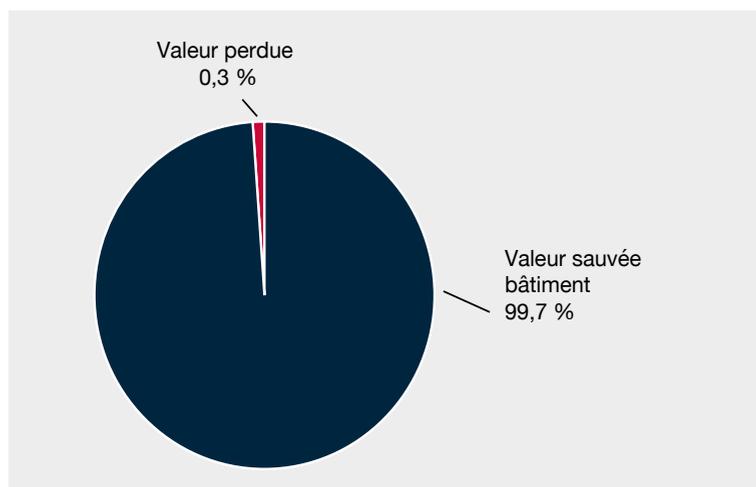
Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023
Pertes en bâtiment	21,3 M\$	17,4 M\$	17,8 M\$	19,9 M\$	16,7 M\$
Pertes matérielles totales*	30,4 M\$	21,8 M\$	21,5 M\$	28,9 M\$	27 M\$
Pertes matérielles totales en dollars de 2023**	35,3 M\$	25,1 M\$	23,9 M\$	30,3 M\$	27 M\$

Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec (y compris les bâtiments propagés). Les valeurs de pertes sont mises à jour selon l'évolution de l'enquête.

* Cela comprend les pertes en bâtiment, en contenu ainsi que les pertes en biens extérieurs dont les véhicules.

** Pour la conversion de pertes en dollars de l'année 2023 : [Statistique Canada \(Division des prix\)](#) et [Institut de la statistique du Québec](#).

Pour ce qui est de la valeur foncière de bâtiments affectés par les incendies, elle était estimée à environ 5 850 M\$¹². Les dommages matériels en bâtiment représenteraient 0,3 % de cette valeur foncière, soit 16,6 M\$. Ainsi, l'intervention des pompiers a permis de limiter les pertes et de préserver 99,7 % de la valeur foncière de ces bâtiments.



Sources : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec (y compris les bâtiments propagés) et évaluation foncière de la Ville de Québec

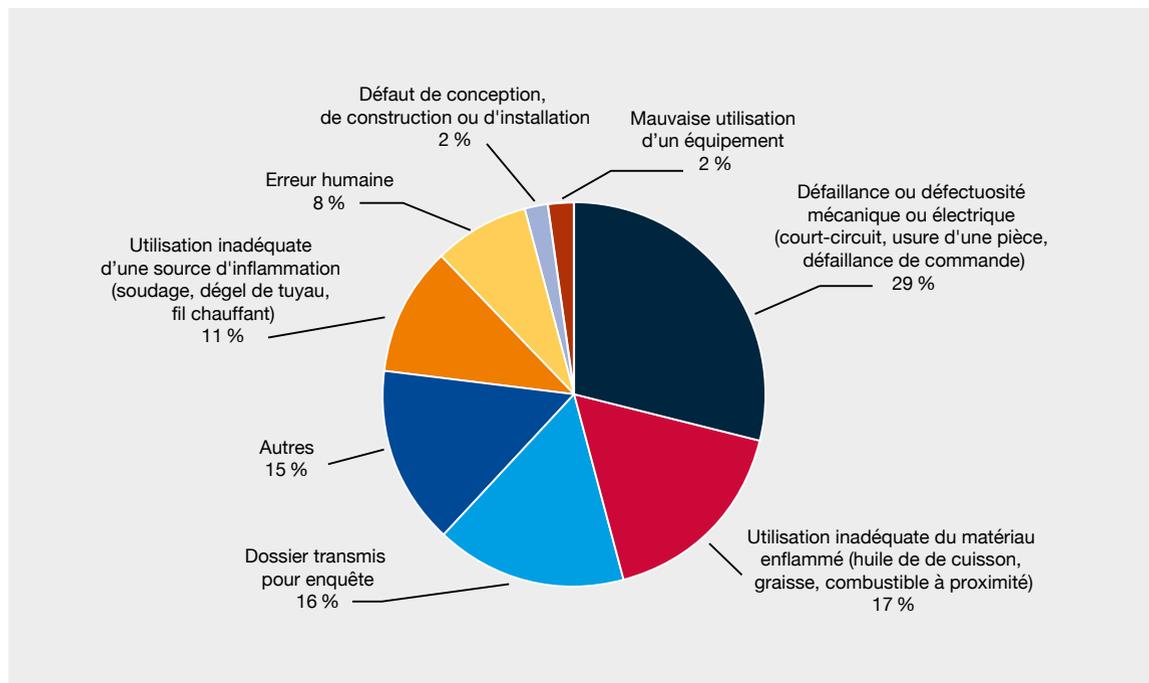
¹¹ Les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada, car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne la valeur foncière des bâtiments, le marché de services d'assurances ainsi que les méthodes d'évaluation et de compilation des pertes matérielles en incendie.

¹² La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

CAUSES DES INCENDIES ENQUÊTÉS

En général, près d'un tiers des incendies sont causés par une défaillance ou une défektivité mécanique ou électrique (court-circuit, usure d'une pièce, etc.) et près de deux incendies sur dix sont provoqués par une utilisation inadéquate de matériaux enflammés (huile de cuisson, graisse, combustible à proximité).

Il faut également noter que 16 % des incendies enquêtés sont soupçonnés d'origine criminelle. Pour ce type d'événements, le Commissariat travaille conjointement avec le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) pour assurer l'expertise sur la scène de l'incendie et la suite de l'enquête.



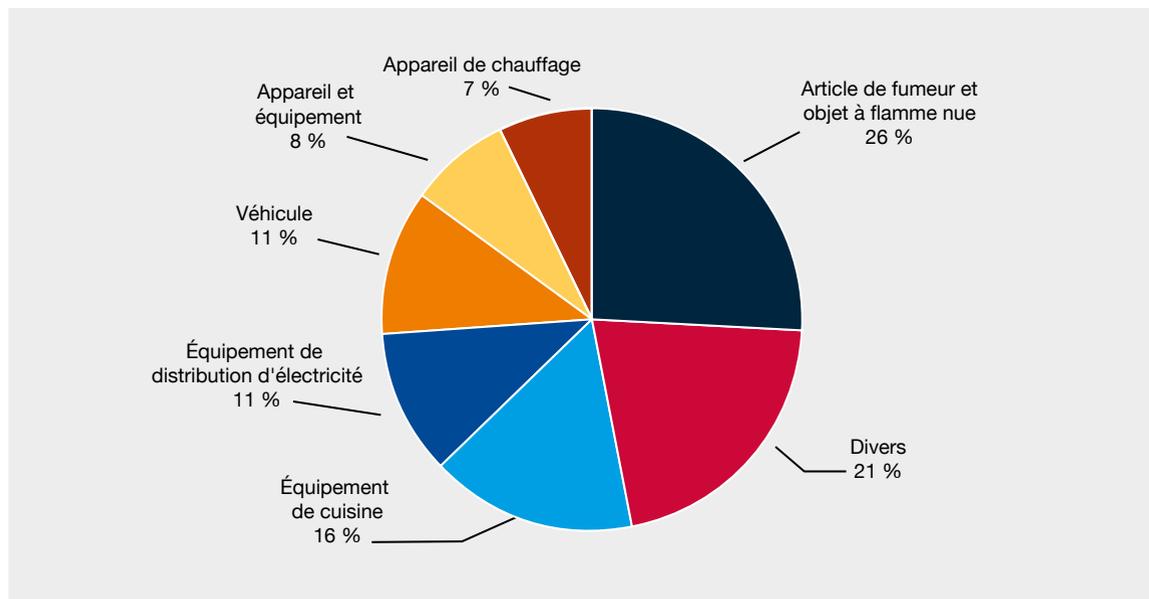
Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, Rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

SOURCES DE CHALEUR DES INCENDIES ENQUÊTÉS

En général, près d'un tiers des incendies enquêtés avaient comme source de chaleur les articles de fumeurs et les objets à flamme nue (mégot de cigarette, allumette, briquet, cendre, etc.). Les articles de fumeurs provoquant des incendies sont souvent retrouvés dans des aires extérieures dont les patios, les terrasses, les balcons ou les stationnements.

Parmi les autres sources de chaleur importantes, on retrouve les équipements de cuisine (16 %) ainsi que les équipements de distribution d'électricité (11 %).



Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, Rapports d'intervention incendie

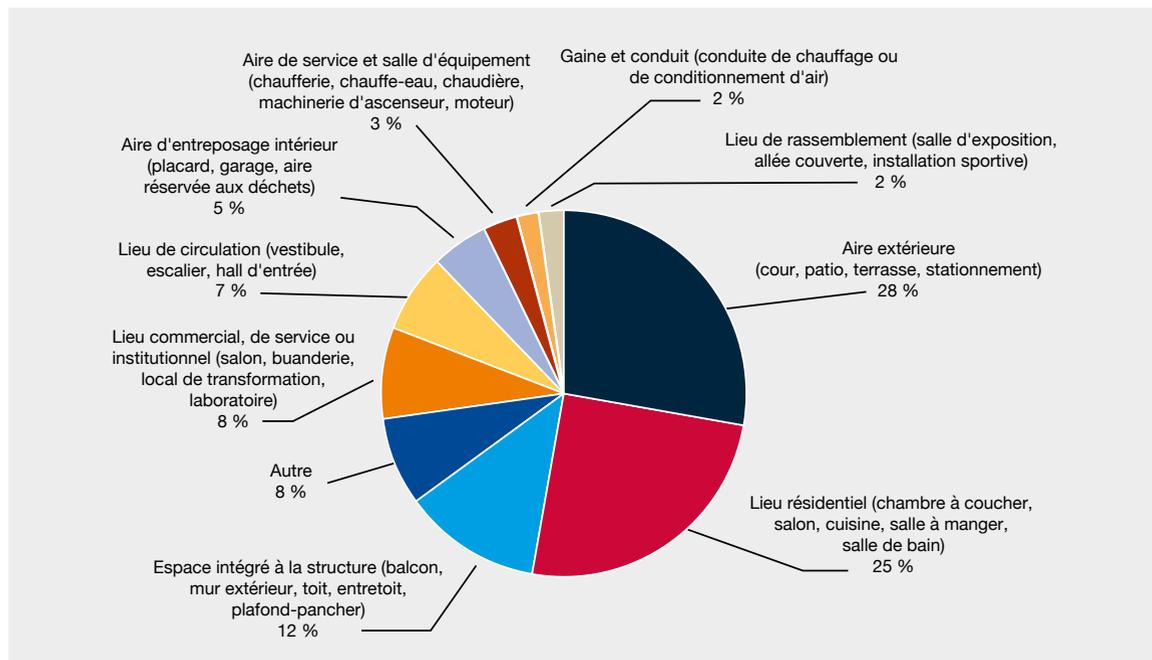
Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.



Photo : Appel 99

LIEUX D'ORIGINE DES INCENDIES ENQUÊTÉS

En 2023, près de trois incendies sur dix sont survenus dans des aires extérieures (cour, patio, terrasse, stationnement), tandis que plus de deux incendies sur dix ont été déclarés dans la cuisine ou dans les chambres à coucher. Pour les incendies dans les chambres à coucher, ce sont souvent les articles de fumeurs qui en sont la cause.



Source : Commissariat aux incendies de la Ville de Québec, Rapports d'intervention incendie

Note : La classification des causes, les lieux d'origine ainsi que la source de chaleur est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique.

PARTENAIRES



APPEL 99

Appel 99 est un important partenaire du SPCIQ. Ses membres bénévoles collaborent activement avec le soutien logistique aux opérations afin d'offrir aux pompiers le service de cantine lors d'interventions d'envergure.

En 2023, les membres d'Appel 99 ont répondu à 36 appels d'assistance de toutes natures. De ce nombre, 22 concernaient des incendies, 4 pour des opérations spéciales de protection publique combinées incendie-police et 10 pour des interventions importantes du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ).

Photo : Appel 99



Membres de Appel 99 lors de la 5^e alarme de la rue Sainte-Ursule, le 27 novembre 2022.

CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge constitue un important partenaire, car ses bénévoles interviennent régulièrement lors de sinistres afin de prendre en charge les victimes en leur offrant différents services, dont l'hébergement, la nourriture et des vêtements pendant quelques jours suivant l'événement.

Au cours de l'année 2023, ils sont intervenus lors de 59 Interventions¹³.



Photo : Appel 99

¹³ Selon les données disponibles au moment de la rédaction du présent rapport SPCIQ 2023.

BILAN



PLAN DE MISE EN ŒUVRE

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE 2019-2024



ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
ACTIONS DE PRÉVENTION							
Évaluation et analyse des incidents							
1	Maintenir la collaboration avec le Commissariat aux incendies et garder sa structure indépendante et impartiale	En continu			Fait en continu. Le Commissariat fait maintenant partie à part entière du SPCIQ		
Réglementation municipale							
2	Effectuer une révision complète du règlement municipal « R.V.Q. 1207 » et y apporter des modifications afin de se conformer au Chapitre bâtiment du Code de sécurité (CBCS)	2019			Réalisé en 2019		Règlement R.V.Q 2241 adopté en avril 2019
Installation et vérification des avertisseurs de fumée							
3	Réaliser 250 000 visites de prévention domiciliaire sur cinq ans, soit 50 000 visites par année	En continu			58 380 visites réalisées		
4	Mettre en place le programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone	2019-2024	0,9 M\$		3 697 avertisseurs de fumée 1 095 avertisseurs de monoxyde de carbone		
Démolition des hangars							
5	Poursuivre le programme de démolition des bâtiments accessoires désuets	En continu		80 000 \$	Fait en continu 115 228 \$		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Inspection des risques plus élevés							
6	Réaliser 7 000 inspections systématiques des bâtiments à risques élevés et très élevés sur cinq ans, soit 1 400 inspections par année avec une récurrence sur neuf ans	En continu		576 000 \$	1 914 inspections systématiques réalisées, soit près de 37 % au-delà de l'objectif annuel		
7	Réaliser 15 000 activités régulières de prévention sur cinq ans, soit 3 000 activités par année	En continu			5 468 activités régulières de prévention réalisées, soit 82 % au-delà de l'objectif annuel		
Sensibilisation du public							
8	Poursuivre le programme d'éducation du public effectué par les inspecteurs en prévention et les officiers médias et prévention de la Division des communications en sécurité publique	En continu			21 449 personnes rencontrées		
ORGANISATION DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE							
Déploiement des ressources							
9	Force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques faibles : Dans 90 % des cas et à l'intérieur de 76 % du périmètre urbain, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 10 pompiers en 10 minutes et moins	2019			Dépassement de 1 % de l'objectif annuel		
10	Force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques plus élevés : Dans 90 % des cas et à l'intérieur de 50 % du périmètre urbain, assurer le déploiement d'une force de frappe d'au moins 15 pompiers en 10 minutes et moins	2019			94 % de l'objectif annuel		Hausse de 1 % comparé à 2022

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
11	Adapter les protocoles de déploiement à la suite de la mise à jour de la classification des risques et des ressources disponibles et les transmettre au Centre 911	2019			Réalisé en 2019		Nouvelle RAO mise en place en mai 2019
12	Ajouter en permanence deux pompiers et un lieutenant sur chaque peloton à la caserne # 6	2019		1,2 M\$	Réalisé en 2019		
13	Ajouter en permanence deux pompiers et un lieutenant sur chaque peloton à la caserne # 10	2019		1,2 M\$	Réalisé en 2019		
14	Maintenir en tout temps quatre chefs aux opérations sur l'ensemble du territoire, dont un à la caserne # 6, et ce, afin d'assurer la supervision et la direction des opérations ainsi que de contribuer au maintien de la force de frappe	2019		139 000 \$	Réalisé en 2019		
Approvisionnement en eau							
15	Maintenir le programme d'entretien et d'évaluation des débits des bornes d'incendie	En continu			Fait en continu		
Casernes							
16	Reconstruire la caserne # 6		6,5 M\$ (Imputables au Schéma 2012-2017)		Réalisé en 2019		
17	Reconstruire la caserne # 10	2019	0,5 M\$		Reconstruction de la caserne réalisée en 2023	6,6 M\$	Ouverture le 23 mars 2023
18	Rénover la caserne # 3	2024	À déterminer				
19	Reconstruire la caserne # 4	2024	12,7 M\$				

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Véhicules							
20	Maintenir le programme d'inspection, d'évaluation des véhicules en s'inspirant des normes en vigueur et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i>	En continu			Tous les véhicules sont conformes		Le Service de la gestion des équipements motorisés (SGEM) réalise 100 % des inspections, réparations et certifications requises
21	Poursuivre et moderniser la flotte de véhicules lourds	2024	17,8 M\$	40 700 \$	Réception de 3 pompe-échelles en 2023	10,8 M\$	Le SPCIQ travaille en collaboration avec le SGEM pour effectuer le remplacement des véhicules en respect du plan d'investissement
22	Faire l'acquisition d'un véhicule d'approvisionnement en air respirable avec l'équipement spécifique pour les intervenants en situation d'intervention dans des bâtiments à risques élevés et très élevés	2019	0,9 M\$	1 500 \$		Prévision 1,1 M\$	Prévu au plan décennal d'immobilisation. L'appel d'offres sera lancé en 2024
23	Maintenir en tout temps une flotte de huit véhicules lourds en réserve afin de répondre aux besoins du SPCIQ tant pour les incendies multiples que pour les incendies majeurs et les situations dites d'exception	2024		168 428 \$	En cours de réalisation	Voir ligne 21	Le SPCIQ travaille en collaboration avec le SGEM pour effectuer le remplacement des véhicules en respect du plan décennal d'immobilisation

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Équipements							
24	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant ainsi que du Guide produit par le ministère de la Sécurité publique	En continu			Remplacement de 75 habits pour des neufs en 2023	280 000 \$	Processus de changement de fournisseur pour 2024
25	Maintenir le programme spécifique pour l'entretien, l'inspection, la décontamination et le remplacement des habits de combat inspiré des normes	En continu			Fait en continu		Le programme d'inspection et d'entretien des habits de combat a été complété en 2022
Communications							
26	Remplacement des infrastructures de communications et des terminaux	2020	24 M\$ en immobilisations et 2 M\$ récurrents ne sont pas imputés au Schéma		Réalisé en 2020		Remplacement des équipements EDACS par la nouvelle technologie TETRA/P25 dans tous les véhicules équipés de radiocommunications, dans les casernes et pour chaque intervenant
27	L'agglomération de Québec est desservie par un centre d'appels d'urgence 911 conforme à la Loi sur la sécurité civile	En continu			Fait en continu		
Formation des effectifs							
28	Respecter le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Entraînement, santé et sécurité au travail							
29	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers du Québec et de la norme NFPA 1500 de manière ponctuelle et régulière	En continu			Fait en continu		
30	Maintenir et bonifier le programme de prévention en lien avec la santé et la sécurité du travail	En continu			Fait en continu		
Plans d'intervention							
31	Réaliser 900 plans d'intervention sur cinq ans pour les bâtiments à risques élevés et très élevés, soit 180 plans par année	En continu			380 plans d'intervention réalisés		
Mesures d'autoprotection							
32	Faire la promotion de l'utilisation des mécanismes d'autoprotection lors des activités de prévention dont l'éducation du public, les inspections systématiques de bâtiments effectuées par les inspecteurs en prévention ainsi que les visites de prévention domiciliaire faites par les pompiers	En continu			Fait en continu		
Autres services de secours							
33	Feux de véhicules (route et milieu urbain) Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers	En continu			Fait en continu		
34	Feux d'herbe et de broussailles Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers	En continu			Fait en continu		
35	Assistance pour les feux d'herbe et de broussailles Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
36	Feux de rebuts sans danger de propagation Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	En continu			Fait en continu		
37	Accident de la route avec victime captive (désincarcération) a. Route et milieu urbain : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à huit pompiers (y compris un chef) b. Autoroute : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
38	Accident de la route sans victime captive a. Route et milieu urbain : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers b. Autoroute : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de sept à neuf pompiers	En continu			Fait en continu		
39	Sauvetage vertical Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
40	Sauvetage en espace clos Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 21 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
41	Sauvetage nautique a. Eau vive : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 21 pompiers (y compris un chef) b. Glace : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
42	Matières dangereuses a. Vérification de produits dangereux : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers b. Intervention en matières dangereuses : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 17 pompiers (y compris un chef) c. Fuites de gaz extérieures : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 13 pompiers (y compris un chef) d. Fuites de gaz intérieures : assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 16 à 25 pompiers (y compris un chef)	En continu			Fait en continu		
43	Effondrement de structures et de tranchées Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 20-21 pompiers	2020			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
44	Intervention hors route (milieu isolé) Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de huit pompiers (y compris un chef)	2020			Fait en continu		
45	Assistance ambulance Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de quatre pompiers	2019			Fait en continu		
46	Intervention sur les installations du Port de Québec Assurer le déploiement d'un effectif minimum composé de 112 pompiers (y compris un chef)	2019			Fait en continu		
47	Pour les autres types de secours non décrits ci-dessus Assurer le déploiement des ressources dans les meilleurs délais, et ce, en tout temps	2019			Fait en continu		
48	Élaborer et mettre en place des programmes de formation et d'entraînement spécifiques aux types de secours décrits ci-dessus y compris le maintien de compétences pour les autres types de secours, et ce, en s'inspirant de la norme NFPA 1500 « <i>Norme relative au programme de santé et de sécurité du travail dans les services d'incendie</i> » et la norme NFPA 1006 « <i>Norme de qualifications professionnelles pour sauveteurs techniques</i> »	En continu			Fait en continu		
49	Élaborer et mettre en place un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques aux types de secours décrits ci-dessus	En continu			Fait en continu		

ACTIONS Approuvées par résolution des municipalités participantes et de l'agglomération		Échéancier	Coûts estimés pour la réalisation de l'action		Année 2023		
			Immobilisations	Coûts récurrents	Bilan	Coûts approx.	Remarques
Ressources consacrées à l'incendie							
50	Le SPCIQ n'a pas d'entente de service avec d'autres municipalités ou MRC. Cependant, selon sa disponibilité et les besoins exprimés, il est régulièrement appelé en entraide par des municipalités ou MRC limitrophes						Pour le territoire de l'agglomération de Québec, le déploiement de ressources automatique entre les services incendie limitrophes n'est pas requis afin d'obtenir le déploiement optimal de ressources lors d'incendie
Palier supramunicipal							
51	Continuer à assurer la coordination du Schéma et le suivi de la mise en œuvre	En continu			Fait en continu		
52	Mettre à jour les risques présents sur le territoire et apporter les modifications au déploiement des ressources, le cas échéant	En continu			Fait en continu		
53	Continuer de compiler les données de la Ville de Québec afin de réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi sur la sécurité incendie) et de le transmettre au ministère de la Sécurité publique selon les échéances prévues à la Loi sur la sécurité incendie	En continu			Fait en continu		
54	Maintenir des ressources qualifiées en prévention des incendies et ainsi réaliser les engagements prévus au Schéma	En continu			Fait en continu		
55	Collaborer aux différents comités de travail intégrant des partenaires internes (exemples : BSCVQ, SPVQ, Bureau des transports, etc.) et externes (exemples : Énergir, Hydro Québec, Réseau de transport de la Capitale, etc.) afin de se coordonner en respectant l'expertise de chacun	En continu			Fait en continu		
TOTAL			20,1 M\$	3,4 M\$			



Photo - Appel 99



